

Conseil d'école du mardi 12 novembre 2019

Présents :

Parents d'élèves : Mme GIOT Sophie, Mme RENOUX Virginie, Mme BERTHEREAU Nathalie, Mme BAUDET Magali, M. GOUBIN Hervé, Mme ALIGON Christèle, Mme DALUS Carine, Mme DUBOURDIEU Sophie, Mme LE BORGNE Séverine, Sophie DUGUET, Mme MARECHAUX Céline,

Enseignants : M DUBOIS, (Directeur) Mme DEPRETURAND, Mme BOUARD, Mme DUBOIS, Mme BARETE, Mme CHARRIER, Mme GOUADON, . RASED : M. TERENTJEW

Sont excusés : Mme LAVARENNE, M GIRAULDON,

Mairie : Mme RENSHAW, Mme LEGER, Mme BEIL

DDEN : M BEAUVILLAIN

Périscolaire : Angélique BARBAUD

Sont excusés : Monsieur HENRION, Mme DELAVEAU, M. DURAND (IEN),

1. Mot de bienvenue du directeur
2. Résultat des élections (du 11/10/19)

Les votes ont été faits exclusivement par correspondance (protocole voté lors d'un conseil d'école extraordinaire)

Participation	
Nombre d'inscrits	327
Nombre de votants	163
Nombre de bulletins blancs ou nuls	30
Nombre de suffrages exprimés (S)	133
Taux de participation	49.85%

L'an dernier : 321 inscrits sur les listes, 170 votants (52.96%) soit une petite baisse cette année, de la participation qui ne semble pas due au changement de modalité.

Comme les années précédentes, il n'y avait qu'1 seule liste composée de 14 parents. 8 titulaires/6 suppléants sont donc élus. Bienvenue à tous.

Organisation et fonctionnement du conseil d'école

Instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle dotée de compétences décisionnelles, le Conseil d'école permet d'associer les parents élus à la vie, l'organisation de l'école et des activités qui s'y rattachent. Les parents participent, entre autres au vote du règlement de l'école. Sur le site Eduscol, on peut retrouver tous les rôles de cette instance officielle qui, par exemple doit être consultée par le Maire pour l'utilisation des locaux de l'école en dehors des heures scolaires.

Rôle du DDEN : (intervention de M. Beauvillain) Vérifier le bon fonctionnement de l'école, et de son instance (visite des locaux, sécurité), des APE et constituer un médiateur entre les différents partenaires : parents, enseignants, associations et Mairie. Nommé par l'Inspecteur d'Académie, il a donc un compte-rendu à lui fournir. C'est un interlocuteur supplémentaire en cas de difficultés.

Vote du règlement intérieur de l'école 2019-2020

Il existe un règlement type départemental depuis le 5 septembre 2018. (cf dans le sas, sur le site de l'école)

Quelques points pourraient être ajoutés au nôtre :

-usage des locaux : « L'accès dans l'enceinte de l'école est interdit aux animaux, même tenus en laisse, sauf autorisation spéciale ».

-stationnement : interdiction de se garer devant l'école « pendant les horaires scolaires ».

Ces deux nouveaux points sont adoptés à l'unanimité. Le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il est rappelé que les parents peuvent consulter ce règlement sur le site de l'école et que quelques exemplaires sont disponibles dans le hall d'entrée de l'école. Il sera également affiché à l'entrée.

Bilan de rentrée

192 élèves inscrits, pour un total de 164 familles -

A noter : un nouvel élève arrivera en janvier en classe de ce1 (Ce1 de Mme Gouadon qui passera à 26 élèves)

Quelques changements depuis la rentrée : 1 nouveau cp, 1 nouveau ce2

Cycle 2 : (CP, CE1, CE2) 114 élèves. Cycle 3 : (CM 1 et CM2) 78

Effectifs par classe : cf annexe 1

CP Mme Bouard - 25 élèves CP/CE1 Mme Dubois - 25 élèves (12+13) CE1 Gouadon - 25 élèves

CE2 Mme Barète - 23 élèves CE2/CM1 Mme Depredurand - 23 élèves (16+7) CM1 M Girauldon - 26 élèves

CM1/ CM2 Mme Charrier - 22 élèves (6+17) CM2 M Dubois/Mme Lavarenne - 23 élèves

L'an passé 41 CM2 sont partis en 6ème et 6 ont changé d'école. Il y a eu 37 arrivées au CP, 6 nouveaux hors CP,

Perspectives pour l'an prochain

37 CM2 partiront en 6ème, il y a 40 élèves de Grande Section à l'école maternelle M. Amice. 38 MS et 35 PS.

La situation reste donc stable sur les 2 ans à venir.

Périscolaire : organisée par Familles Rurales dont la référente est Angélique BARBAUD qui précise quelques points pour informations : 1 animateur pour 14 enfants - 84 enfants maximum sur les mardis et jeudis. Il est rappelé qu'il est nécessaire pour les parents de prévenir en cas de désistements afin de libérer des places.

Projets de l'année cf annexe 2 projets

Ecole et cinéma : 3 classes engagées : CP- CP/ CE1- CE1

Concert des JMF : le 11 février à Monts, (Classe CP)

Activité théâtre : Rien de fixé pour le moment les rencontres se faisant prochainement avec les intervenants de la compagnie des Diseurs moins 5.

La semaine des maths : toutes les classes s'y engagent en mars.

Le concours kangourou : CE2 et cycle 3 (5 classes)

Les usépiades : cycle 2 (3 classes)

Le clos Lucé : CE2 et cycle 3 (5 classes)

visite de Tours : 2 classes de CM2 et CM1/CM2

musée de Tours : 2 classes de CE2 et CE2/CM1

Projet street art : CM1 avec intervenants : graphiste- musicien à l'étude.

Adateep : intervention d'une association de bénévoles pour familiariser les élèves avec les exercices d'évacuation des transports en commun : 2 classes de CP et CP/ CE1

chorales : 19 et 23 juin. Les cycles 2 le 19. Avec prolongement de la soirée par l'association des parents d'élèves à l'étude.

Projet Smictom : En attente de mise en place en raison de leur restructuration interne.

Projet énergie : 2 classes de CM2 et CM1/CM2. Visite de la centrale le 29 novembre et le 2 avril 2020

Visite des jardins de Chaumont : A l'étude pour les CP- CP/CE1

Venue de 3 musiciennes américaines- 11 mai

Piscine : cycle 2 et CE2 de Mme Barète en période 4

BUDGETS :

Intervention de M. DEPRE DURAND, trésorière de l'association de l'école pour une demande de modification du système de versement des crédits. L'école aimerait connaître une estimation du montant de la subvention le plus tôt possible : décembre serait idéal. Ceci permettrait de prévoir au mieux les projets des deux derniers trimestres de l'année scolaire. La mairie comprend la demande et assure pouvoir y répondre favorablement en nous fournissant dès les mois de décembre un ordre d'idée le plus précis possible des crédits alloués.

Intervention de M. TARENTJEW (RASED) : Lecture d'une lettre envoyée à l'adjointe chargée de la vie scolaire l'an passé, informant ainsi l'assemblée que les moyens alloués au RASED ont été diminués de 30 % et ceci sans concertation préalable. M. Tarentjew déplore cette situation nouvelle entre le Rased et la mairie alors que cela se déroulait très bien depuis des années. Il semble qu'il y ait eu un souci de communication entre la mairie et le RASED, des courriers n'ayant pas trouvé destinataire.

Les représentants de la municipalité demandent à M. Térentjew de refaire ses demandes afin de palier à cette situation et de revoir éventuellement le budget alloué.

Relations avec la mairie

Affaires d'école

Il existe toujours de bonnes et régulières relations avec la mairie avec laquelle de beaux projets peuvent être montés.

- Les travaux et demandes sont souvent exhaussés rapidement et l'école en remercie l'équipe entière des services techniques ainsi que les différents interlocuteurs qu'il lui est donné de rencontrer.

- Les crédits matériels de classe n'ont pas bougé malgré les hausses de prix du matériel scolaire (50 € par enfant) rendant le « panier habituel » sensiblement plus gourmand des budgets de classes. Les crédits alloués aux sorties et déplacements pour projets pédagogiques semblent accuser une légère baisse, ce qui est confirmé par la mairie.

- 1) Le budget informatique : Projet de classe mobile - réhabilitation de la classe informatique - achat de portables. Qu'en est-il ?

La mairie réceptionne actuellement les devis et souhaite commander très rapidement avant décembre mais il faudra peut-être réviser la demande pour être sûr d'obtenir du bon matériel (privilégier la qualité sur la quantité).

- 2) Un exercice incendie a été réalisé le vendredi 13 septembre. Tous les enfants présents (191) ont été mis en sécurité dans la cour en 2 minutes 12 sans problème. Il y en aura 2 autres dans l'année, conformément aux directives officielles.

- 3) Un exercice PPMS a été organisé le 4 octobre avec un scénario « soft » simulant une alerte-intrusion. Chacun devait se cacher dans l'école sans que le directeur ne le voie. L'exercice a été satisfaisant mais l'entrée dans la cour peut se faire très facilement de n'importe où et une seule porte extérieure n'ayant pas été fermée à clé (porte issue de secours couloir sud), M. Dubois a pu s'introduire dans les couloirs assez vite. La classe RASED, nouvelle pièce de repli en raison des volets roulant électriques en fer, n'a pas de serrure et la classe et les adultes qui s'y sont réfugiés se sont donc retrouvés en danger potentiel.

Tous les enfants se sont tout de même cachés dans les endroits prédéfinis. Sans peur ni mise en situation angoissante, juste de façon à mettre le doigt sur les problèmes et instaurer une sorte de mécanique réflexe chez les enfants et chez les adultes. Il reste toujours quelques points à peaufiner : le signal d'alerte (sifflet de sport) à optimiser car il est difficile de faire passer le message rapidement sans s'exposer, et la configuration générale de l'école avec ses grandes fenêtres et ces petits portillons ne permet pas une grande étanchéité. En cas d'intrusion, il est très difficile de réagir très vite. Il y aura au moins un autre exercice PPMS en période 3 avec un scénario d'évacuation.

Pour donner l'alerte : le sifflet est peu pratique. La mairie étudie actuellement plusieurs moyens pour trouver un système plus efficace pour prévenir en cas d'intrusion.

- 4) Utilisation du DOJO en période 1 : 3 classes en ont profité. En période 2, le nouveau gymnase n'étant pas encore opérationnel, 7 classes voulaient s'y rendre mais le transport au dojo semble devoir s'arrêter en semaine 46.

Finalement, suite à une concertation, le dojo reste disponible jusqu'à Noël ! Les 7 classes pourront donc utiliser cet équipement pour les 5 dernières semaines de l'année.

Une demande est formulée par l'école pour le reste de l'année scolaire et les années futures : serait-il possible de pouvoir bénéficier du dojo au moins une fois par an pour chacune des classes ? (ou du moins les classes de cycle 2 pour lesquelles la mise en place de tapis de gymnastique dans le gymnase est impossible).

- 5) L'intervention de Philippe Sécheppet, dumiste, continue à raison de 45 min par classe pour dispenser un enseignement des arts musicaux. La mairie en est remerciée, cette intervention étant d'une grande importance.

- 6) L'utilisation du gymnase reste soumise à conditions : que le collège et la MFR nous le laisse et les créneaux sont excessivement rares. Le nouveau gymnase est donc très attendu mais ses travaux durent.

Son usage ultérieur pose toutefois quelques questions : qui est prioritaire ?

Attribution du gymnase : l'école n'était pas présente à la réunion d'attribution des créneaux ni lors de la passation des badges. M. Dubois contactera Mme Cadot, de la CCTVI afin de prendre les renseignements nécessaires.

- 7) Piscine à Monts: la CCTVI nous permet d'en faire bénéficier les classes de cycle 2 en période 4.

- 8) L'utilisation de la salle polyvalente nous est permise pour les chorales des 19 et 23 juin. Une demande de réservation des réfrigérateurs pour le 19 décembre est transmise en mairie (stockage des dindes de Noël).

Réponses aux questions des parents

Sujets d'ordre général :

- Date du conseil d'école n°2: Placé le mardi 17 mars, entre les 2 tours des élections municipales. Est-ce pertinent ? Les enseignants et la mairie s'accordent pour maintenir la date, préférant que l'équipe en place suive les projets et réponde aux demandes en cours (même en n'étant plus décisionnaire en matière de budgétisation). Il est à prévoir que la nouvelle équipe d'élus ne saurait être assez au fait des tenants et aboutissants aussi tôt. Cette dernière prendra pleinement ses fonctions au conseil d'école, lors du dernier de l'année (jeudi 25 juin). Si besoin, M. Dubois prendra contact avec les nouveaux élus, à moins que l'initiative ne vienne plus promptement de leur part.

- Attribution d'une zone non-fumeur devant l'école. Un arrêté municipal est en cours.

- Ménage : Les parents demandent à consulter le cahier des charges afin de vérifier s'il est respecté. Cela n'est pas forcément possible d'après la mairie qui s'engage à étudier la demande.

- Cantine : Rien n'a changé : même chef - même prestataire.

La mairie s'engage à donner un retour aux différentes questions et remarques.

- Parking parents : A quand le parking sans trou ? : Statu quo.

- Cantine: Ne pas punir un enfant s'il ne veut pas finir. qu'en est-il ? La mairie se renseigne.

→ Dans tous les cas de doute, litige, il faut se rapprocher du personnel municipal afin d'avoir quelque réponse.

- Déchets : problème du tri. Il n'y a pas de sacs/bacs jaunes à l'école. Pour garantir moins de déchets et une cour plus propre, il a été demandé aux enfants (du périscolaire, notamment) de ramener les déchets de goûter à la maison. Cela semble poser problème à certains parents.

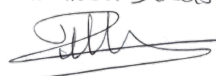
→ il faudrait une poubelle jaune + noire dans la cour ainsi que les sacs correspondants pour alléger les boîtes du goûter ce qui pousserait le périscolaire à changer son organisation. C'est à l'étude.

Le prochain Conseil d'Ecole aura lieu le mardi 17 mars - 18h00.

Directeur
M Dubois

Secrétaire de séance
Mme Dubois

Pour les parents
M. Goubin

M. Vincent Dubois




Goubin-M
